



ANNONCE RECRUTEMENT

Poste vacant au **24 juin 2024**

AGENT POLYVALENT

Multi accueil Les Castors Juniors – Florac-Trois-Rivières

Par voie statutaire sur le grade d'agent social ou à défaut par voie contractuelle

Poste à temps complet : 35 heures, pour un remplacement pouvant aller de 4 à 6 mois.

Missions :

Les missions de l'agent polyvalent au sein du multi-accueil « Les castors Juniors » vont être variées.

Il en va de l'accompagnement de l'enfant à l'entretien complet de la structure.

La durée de ménage est évaluée à environ trois heures par jour, toutefois cette quotité peut être adaptable en fonction des nécessités du service.

Missions encadrement des enfants :

- Prendre soin de l'enfant de 2 mois à 6 ans accueilli quotidiennement au sein du multi-accueil en l'absence de ses parents.
- Assurer la sécurité physique et affective d'un groupe d'enfant dont il a la responsabilité en respectant les pratiques parentales
- Contribuer au développement et à l'éducation des enfants et assurer une bonne communication avec les parents par le biais des temps de transmissions.
- Participation aux réunions d'équipe et aux analyses de pratiques professionnelles

Missions ménages :

- Ménage et entretien de la structure tous les jours en fin de journée selon le protocole
- Aménager l'espace pour l'accueil des enfants, assurer l'entretien et l'hygiène des différents espaces de vie, désinfecter les jouets
- Entretien du linge
- Mettre en œuvre les règles d'hygiène et de sécurité dans les locaux et notamment assurer la sécurité alimentaire des repas livrés par un prestataire

Profil recherché :

- Etre titulaire d'une certification au moins de niveau 5, enregistrée au répertoire national de certifications professionnelles prévu à l'article L. 335-6 du code de l'éducation (Cap petite enfance ou accompagnement éducatif petite enfance, diplôme d'assistants familiaux) ou 3 ans d'expérience au minimum en tant qu'assistant(e) maternel(le) agréé(e)
- Connaissance impérative des normes HACCP
- Connaissances de l'environnement juridique des collectivités territoriales
- Devoir de réserve et sens du service public

COMPÉTENCES RELATIONNELLES REQUISES :

- Être autonome, disponible et ponctuelle,
- Accueillir, écouter, créer une relation de qualité et de confiance
- Respecter l'enfant et ses parents (habitude de vie et rythme de l'enfant),
- Observer les enfants et échanger avec l'équipe d'encadrement,
- Analyser et prendre des initiatives,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GORGES CAUSSES CEVENNES

22 rue Justin Gruat - 48 400 Florac Trois Rivières

Téléphone : 04 66 44 03 92 - Télécopie : 04 66 42 89 86

Email : contact@ccgcc48.fr - www.gorgescaussescevennes.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

- Analyser et adapter ses pratiques professionnelles,
- Savoir travailler en équipe, échanger les observations sur l'enfant, sur son développement, son évolution et les transmettre,
- Avoir l'esprit d'équipe et faire preuve d'adaptabilité,
- Discrétion professionnelle,
- Uniformiser les pratiques professionnelles.

COMPÉTENCES TECHNIQUES REQUISES :

- Maîtrise et respect des règles d'hygiène et de sécurité en collectivité,
- Maîtrise et respect du protocole d'entretien de la structure
- Prise en charge individuelle et collective des enfants,
- Implication et respect du projet d'établissement,
- Aptitude à actualiser ses connaissances,
- Organisation, réactivité et rigueur,
- Maîtrise des postures professionnelles à tenir en cas d'accident, de manifestation allergique, de trouble comportemental.

CONDITIONS ET CONTRAINTES D'EXERCICE :

- - 35 heures par semaine, du lundi au vendredi de **13h00 – 20h00**, toutefois les horaires de travail peuvent **varier** en fonction des obligations de service public,
- - vacances : 2 semaines en Été ; 1 semaine au printemps ; 2 semaines à Noël,

Conditions :

Rémunération statutaire + régime
indemnitaire

Candidatures : CV + lettre de motivation manuscrite + bulletin casier judiciaire n°3 + vaccinations à jour + copie des diplômes + dernier arrêté ou notification de réussite au concours

À adresser avant le **7 juin 2024 - 12h00** par courrier (à l'attention du Président de la Communauté de Communes Gorges Causses Cévennes) à l'adresse suivante : Communauté de Communes Gorges Causses Cévennes, 22 rue Justin Gruat 48400 Florac Trois Rivières
ou par mail : fabrice.deltour@ccgcc48.fr

Pour plus d'informations sur le poste vous pouvez contacter Madame Sarah TUFFERY, directrice, crechedeflorac@ccgcc48.fr, 04.66.45.27.36

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GORGES CAUSSES CEVENNES

22 rue Justin Gruat - 48 400 Florac Trois Rivières
Téléphone : 04 66 44 03 92 - Télécopie : 04 66 42 89 86
Email : contact@ccgcc48.fr - www.gorgescaussescevennes.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h